

mais on devra être indulgent, car c'est la première fois que j'ai rempli ce devoir, et je crois que celui qui propose l'adresse ne doit traiter que brièvement les sujets divers qui y sont mentionnés.

Bien que la perspective actuelle soit sombre, je pense que nous devons considérer la position en philosophes, et croire que l'état de choses n'est pas aussi mauvais qu'il pourrait l'être. Nos ressources inépuisables et les diverses nationalités auxquelles appartiennent les habitants de notre pays, nous permettent d'espérer sincèrement un bel avenir.

Notre population combinant l'énergie des Anglais avec la chevalerie des Français, l'impétuosité et la finesse des Irlandais et la persévérance indomptable des Écossais, sous l'emblème de la rose, du trèfle, du chardon et de la fleur de lys, entremêlés, nous pouvons avoir foi en un avenir glorieux et grand. Tous ceux qui disposent de quelque influence dans cette Confédération, doivent adopter cette devise : "Le pays d'abord, les partis ensuite." Je ne crois pas me faire illusion en disant que cet avenir glorieux est assez rapproché. Il ne doit y avoir pour un homme d'État de plus grand plaisir que celui de pouvoir, pour quelque temps, oublier les amertumes de la politique, et consacrer son temps et son énergie à promouvoir les intérêts de son pays.

Nous sommes heureux de dépendre d'un pays qui nous donne plus de liberté que partout ailleurs, car nous voyons nulle part une constitution plus libre et des institutions plus honorables que celle de l'Angleterre.

Je remercie cette Chambre de m'avoir écouté avec autant de patience, et je dois dire que je n'ai pu donner qu'une faible expression aux sentiments qui m'animaient quand j'ai proposé l'adoption de l'adresse.

M. TASSÉ.—M. l'Orateur, en prenant la parole pour seconder l'adresse en réponse au discours du Trône, je suis heureux de pouvoir remplir cette honorable tâche dans ma langue maternelle, dans la première langue européenne parlée sur les rivages de notre pays, langue dont l'usage officiel fait l'éloge des libres institutions qui nous régissent. Dans un discours aussi éloquent que bien inspiré, l'honorable député de Queen nous a parlé de l'importance des matières soumises à notre examen par Son Excellence, et je

suis persuadé qu'il n'y aura qu'une voix dans cette chambre pour reconnaître que ces différents sujets méritent notre plus sérieuse attention, et par la grandeur des intérêts qu'ils touchent et par les circonstances toutes exceptionnelles sous lesquelles ils se présentent à nous.

Le bonheur que Son Excellence exprime d'avoir été choisie pour notre gouverneur, ne saurait dépasser le plaisir que nous a causé sa nomination. Appartenant à l'une des familles les plus distinguées de la Grande-Bretagne, fort de l'expérience acquise dans les chambres du parlement anglais, il fera honneur au noble nom d'Argyle dans la charge éminente qui lui est confiée. Assurément l'autorité impériale ne pouvait être mieux représentée que par celui qui a su se rapprocher plus près du trône britannique qu'aucun autre sujet de notre gracieuse Souveraine. Les Canadiens-Français ont salué d'une réjouissance toute spéciale sa nomination, et ils n'ont pas oublié et n'oublieront pas l'appréciation flatteuse qu'il a faite de leur rôle civilisateur sur ce continent. "Nuite part," a dit le marquis de Lorne, "la loyauté n'est plus vraie, plus fermement assise que parmi les Canadiens-Français, jouissant de l'égalité des lois, de la justice et du gouvernement constitutionnel." Oui, nous avons reconnu à ce noble langage qu'il nous arrivait un successeur des Bagot, des Elgin et des Dufferin—trois noms que notre histoire inscrira en lettres d'or et dont le souvenir restera gravé dans tous les cœurs canadiens.

M. l'Orateur, l'arrivée au milieu de nous d'une fille de notre reine est un événement politique et social dont personne ne saurait méconnaître l'importance. En plus d'une occasion il nous a été donné d'offrir nos hommages à des membres de la maison régnante, mais pour la première fois dans notre histoire, la royauté elle-même, dans la personne d'une princesse du sang, associe ses destinées aux nôtres.

Ayant hérité de son auguste mère les vertus et les qualités qui ont répandu tant d'éclat sur sa couronne, tenant aussi de son noble père son amour des beaux-arts, son vif intérêt pour les œuvres intellectuelles et de charité, Son Altesse Royale exercera, nous n'en doutons pas, la plus bienfaisante influence sur notre population—Elle ne trouvera ici ni titres, ni distinctions, ni les splendeurs